

Qui protège le mieux ses données personnelles ? | Le Net Expert Informatique



Qui protège le mieux ses données personnelles ?

La récente affaire Ashley Madison a démontré une nouvelle fois les nombreuses failles de nos systèmes informatiques et la négligence des utilisateurs à confier leurs données personnelles à tous types de sites. Newmanity au travers de son étude a voulu étudier le comportement des français face à cette polémique et les résultats s'avèrent des plus surprenants ! Homme, femme, qui a le plus peur pour ses données personnelles ?

L'échantillon

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone puis interrogés par Internet les 31 août et 1er septembre 2015. Echantillon de 1183 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Ce qu'il faut retenir de l'étude

La majorité des actifs Français déclarent faire plus attention à leurs données numériques dans le cadre personnel, plutôt que dans le cadre professionnel > Les hommes déclarent protéger davantage leurs données que les femmes. Les Français expriment plus de méfiance à l'égard des appareils mobiles (Smartphones, Tablettes) que des ordinateurs > La déconnexion des comptes est une habitude peu fréquente pour les Français

Les hommes plus méfiants que les femmes

Selon les actifs français, les données numériques les plus préoccupantes sont celles issues d'une utilisation personnelle : 69% d'entre eux déclarent y être plus vigilants contre 28% dans le cadre professionnel. Et ce sont les femmes qui sont les moins regardantes (34%) sur la protection de leurs données dans le cadre personnelles contre 73% des hommes qui scrutent méticuleusement la moindre trace sur la toile !

Paradoxalement, les manipulations de base permettant de limiter les problèmes de sécurité en matière de données numériques sont encore assez peu utilisées :

Se déconnecter d'une boîte mail : Moins de 6 actifs sur 10 se déconnectent systématiquement de leur boîte mail personnelle lorsqu'ils la consultent depuis le bureau, et cette proportion tombe à 48% lorsque l'utilisation se fait sur ordinateur personnel.

Suppression de l'historique de navigation : Que ce soit sur leur ordinateur personnel ou professionnel, moins de 4 Français sur 10 suppriment leurs données de navigation tous les jours ou au moins une fois par semaine. D'ailleurs, près de 3 actifs sur 10 ne suppriment jamais leur historique de navigation sur leur ordinateur professionnel. Des gestes pourtant simples qui permettraient une meilleures protection de la vie privée de tout un chacun.

Les appareils mobiles suscitent plus de méfiance

Près de la moitié des Français détenteurs d'équipements numériques n'en n'ont pas confiance, signe d'une certaine méfiance alors que les affaires de piratage de données personnelles (Orange, Ashley Madison...) font régulièrement la Une de l'actualité. Dans le détail, que ce soit à l'égard des ordinateurs personnels ou professionnels, les cadres et les femmes qui semblent être les plus confiants. A l'inverse, les hommes et les CSP 'employés' et 'ouvriers' sont nettement plus réservés.

Il est à noter que cette méfiance devient défiance lorsqu'il s'agit de tablettes ou de smartphones. Ces équipements mobiles sont marqués par le peu de confiance qui leur est accordé en matière de sécurité de données transmises : Seulement 37% des Français détenteurs d'une tablette numérique lui font confiance et à peine plus d'un tiers (34%), en ce qui concerne les possesseurs de smartphones.

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit et enfantin, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter scrupuleusement la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit d'abord commencer par un Audit de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.economiamatin.fr/news-internet-securite-utilisateurs-protection-donnees>

Par Stéphane Petibon